

CPN des 1-2 février : explication de vote des élu-e-s de la Tendance Claire

Une courte majorité a approuvé une résolution politique qui entretient les confusions et est incapable de poser les bases d'une orientation anticapitaliste clairement délimitée du Front de gauche :

- En rupture avec l'analyse marxiste de la crise adoptée lors de notre dernier congrès, la résolution nie la crise de rentabilité du capitalisme et refuse de comprendre que la bourgeoisie française (qui a un train de retard) doit accentuer ses attaques pour faire face à la crise. Ce n'est pas la politique d'austérité qui cause ou aggrave la crise, c'est la crise qui réduit les marges de manœuvre de la bourgeoisie, et doit nous conduire à expliquer que la rupture avec le capitalisme est la seule alternative
- Si la réquisition des entreprises qui licencient est évoquée, c'est en passant. Le cœur de l'orientation majoritaire, c'est de laisser entendre qu'on pourrait obtenir une loi d'interdiction des licenciements. En fait, pour empêcher les licenciements, il ne faut pas demander au gouvernement de la bourgeoisie d'abolir le capitalisme, il faut se mobiliser pour imposer l'expropriation des capitalistes qui licencient et, dans l'immédiat, pour coordonner les boîtes en lutte et les syndicalistes combatifs contre les licenciements.
- L'unité dans les élections est proposée à tous ceux qui, à « gauche », « refusent » la politique du gouvernement. C'est accrédi-ter l'idée que notre programme anticapitaliste serait compatible avec le programme antilibéral et institutionnel du Front de gauche.
- De manière générale, le refus d'adopter un profil « anti-système » révolutionnaire empêche d'attirer à nous la colère sociale, alors que la crise du mouvement ouvrier ouvre un boulevard au développement de l'extrême droite.

Les camarades du courant « Anticapitalisme et révolution » (A&R) ont présenté une contribution alternative, que nous avons décidé d'amender. Certains de nos amendements ont été intégrés, pour préciser le contenu du plan d'action à mettre en avant face au pacte de responsabilité (objectif d'une grève générale bloquant l'économie, nécessité d'interpeller les directions syndicales et d'organiser des réunions sur les lieux de travail...), pour mettre en avant des revendications précises et notamment l'expropriation des grands groupes capitalistes, pour fixer l'objectif d'une grève nationale de l'éducation à la rentrée des vacances d'hiver, pour ajouter le combat anti-impérialiste et la lutte pour en finir avec l'UE capitaliste et pour l'Europe socialiste, dont le projet initial ne disait rien. Néanmoins, une partie des camarades d'A&R et du CCR ont refusé le mot d'ordre de rupture anticapitaliste avec l'UE et l'euro, la direction d'A&R a refusé de combattre l'analyse de la crise économique portée par la direction et surtout de faire le lien explicite entre nos mots d'ordre et la nécessité du gouvernement des travailleurs, alors que c'était un acquis de nos résolutions communes aux CPN précédents.

Nous avons malgré ces reculs décidé de voter pour la résolution alternative, tout en soumettant en plénier un amendement sur le gouvernement des travailleurs (10 pour, 14 contre). Contrairement à ce qu'on peut lire ici ou là, il s'agit donc bien d'une résolution commune A&R-CCR-TC. Une fois de plus, il serait temps d'ouvrir enfin, en rompant avec tout sectarisme, les discussions que nous demandons depuis des mois pour aller vers une collaboration approfondie des différents courants de l'opposition de gauche dans le NPA — dans la perspective, selon nous, d'une grande tendance révolutionnaire pluraliste.

Nous nous sommes abstenu-e-s sur la résolution concernant les européennes, qui appelle les camarades à intensifier la campagne financière, mais ne définit aucun contenu précis à la campagne politique contre l'UE.

Nous avons rejeté la motion soutenue par une partie de la majo X, de la Y et même du CCR, contre la participation à la manif du 15 mars pour l'abrogation des lois islamophobes. Tout en refusant de signer l'appel « unitaire » (signé par des groupes qui n'ont rien de progressiste), le NPA doit assumer sur ses propres bases son opposition à ces lois qui stigmatisent les musulmans.

Les élu-e-s PZ/Tendance CLAIRE au CPN, le 12 février 2014